		MAVIRDA	. X'MMOT
1864,	le Canada avait	2,311	287,187
	la Nouvelle-Ecosse		
	le Nouveau-Brunswick		
1863,	l'Ile du Prince-Edouard	360	84,603
1663,	Terreneuve	1,429	89,603
	Total	8,530	932,246

Il est bien vrai, M. l'ORATEUR, que les Etats-Unis ont une marine marchande beaucoup plus considérable que celle-ci, et que celle de la Grande-Bretagne l'est encore davantage, mais il est de même également vrai que le pays qui figure au troisième rang sous ce rapport c'est la France; et qui, malgré ses trente-cinq millions d'habitants, un grand commerce étranger, et de vastes côtes maritines, sa marine marchande ne compte que 60,000 tonneaux de plus que l'Amérique Anglaise. (Ecoutez ! écoutez !) En 1860, cette marine de la France ne donnait que 99°,124 tonneaux. Je dis donc que même en fait de navires, la confédération britannique américaine occupera dès le début une place marquante parmi les états maritimes du monde, et lorsque tous ses navires hisseront un pavillon distinctif à côté des couleurs nationales de l'Angleterre, il y aura peu de mers sur lesquelles il ne flottera pas. Laissez-moi mentionner ici un fait dont j'ai eu connaissauce pendant mon récent séjour dans les provinces d'en-bas, un fait d'une grande importance et dont nous profiterous, je l'espère, nous dont le pays est situé plus à l'intéricur. J'ai appris qu'à l'exemple des îles britanniques, un système d'entreprise à fonds social pour la construction de navires existeit dans plusieurs parties des provinces maritimes. Des navires s'y construisent et y sont navigués au moyen de petites souseriptions, c'est-à-dire par des seizièmes, trente-deuxièmes ou soixante-quatrièmes de part, et toutes les classes du peuple peuvent ainsi exploiter cette industrie dans la meaure de leurs moyens. La plupart des navires ainsi construite sont vendus, mais une partie qui va chaque année en augmentant, est exploitée pour le commerce et avec profit par les constructeurs à fonds communs. (Ecoutez ! écoutez !) J'ai été aise de m'entendre dire que ces clippers, dont on entend souvent parler comme faisant des voyages extraordinaires de la Chine, des Indes et de l'Australie aux ports anglais, étaient des navires construits et possédés au Nouveau-Brunawick d'après le système d'entreprise à fonds social. (Ecoutos! écoutes!) Voilà pour les propriétaires et constructeurs de navires; voyons maintenant quelle sera la force des provinces unies sous le rapport des marins. Selon le recensement de 1861, le nombre des matelots et pêcheurs se décompose ainsi:

En Canada	5,958
A la Nouvelle-Ecosse	
Au Nouveau-Brunswick	
A l'Ile du Prince-Edouard	2,318
A Terreneuve	
Total	69.256

Qu'on envisage cette statistique au point de vue de l'industrie, de notre force comme puissance maritime, ou de notre défense dans le cas de besoin, ce fait seul que l'Amérique Anglaise aurait une force combinée de 70,000 marins me semble parler beaucoup en faveur de l'union. (Rooutez! écoutez!) Jetons à présent un regard sur le produit du labeur d'une partie de ces hommes,—les pêcheurs. D'après les états les plus récents que j'ai pu me procurer, je vois que le produit collectif de nos côtes maritimes et laos, pour les années désignées, donnent les chiffres suivants:

Haut-Canada, 1859	380,000
Bas-Oanada, 1862	703,895
Nouvelle-Ecosse, 1861	2,072,081
Nouveau-Branswick, 1861	
Terreneuve, 1861	6,317,730
Total\$	0,022,236

(Ecoutes! écoutes!) Je n'ai pu trouver aucune estimation concernant l'Ile du Prince Edouard, mais je pense que pour cette province la somme peut être postée à environ \$200,000 au moins; mais peu importe quel soit le chiffre de cette dernière, il n'en est pas moins vrai que dans aucune partie de l'univers le commerce des pêcheries n'est aussi grand que le serait celui des provinces unies. Et il va de soi que ces estimations sont très éloignées du chiffre réel, car il est bien entendu que les inspecteurs de pécheries n'ont pu insérer dans leurs rapports la quantité de poisson pris par les particuliers pour leur propre usage. (L'ooutes! écoutes!) Remarquons aussi combien est grande la part des pécheries dans le commerce des provinces à l'étranger. Ci-suit le tableau de ces exportations en 1868 :